

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 1er octobre 2021 à 9h30 en seconde convocation, à la DDFIP du Pas de Calais, sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

Boycott de la CGT..

L'ordre du jour portait sur :

- ◆ Projet de réorganisation des Secteurs d'Assiette des Impôts Directs (SAID) du SIP d'Arras au 1er janvier 2022 (pour avis)

Projet de réorganisation des SAID du SIP d'Arras au 1er janvier 2022

- ✓ Organisation actuelle des missions IR/TH d'Arras et de l'antenne de Saint-Pol-sur-Ternoise

SECTEUR	Nombre de communes	Articles IR	Effectif réel cadres B	Effectif réel cadres C
Arras Ville	1	24 700	1	3
Arras Communauté Urbaine	41	36 000	1	4,6
Arras Extérieur	149	41 300	1,8	4,4
Saint-Pol-sur-Ternoise	184	36 500	1	2,5

- ✓ Après réorganisation, les secteurs d'assiette du SIP d'Arras / Saint-Pol-sur-Ternoise seront structurés comme suit :

SECTEUR	Nombre de communes	Articles IR	Effectif Réel cadre B	Effectif réel cadres C
ARRAS 1	46	46 105	1	5
ARRAS 2	145	55 967	1	7
Saint-Pol-sur-Ternoise	184	36 500	1	2,5

Equipe de soutien et d'accueil	Effectif réel cadres B	Effectif réel cadres C
Equipe d'Arras	3,8	2
Antenne de Saint-pol-sur-Ternoise	2,2	0

- **(Rappel des débats du précédent CT du 21 septembre 2021 :**

*Le SIP d'Arras a absorbé la partie SIP de Saint-Pol, antenne d'Arras, au début de l'année.
En tout cela revient à un portefeuille d'environ 138 500 articles pour 375 communes.*

Les secteurs d'Arras ont déjà été contractés il y a 2 ans (de 4 à 3 secteurs), et sont recontractés en 2022 de 3 à 2 secteurs.

Il n'y a pas eu de véritable concertation avec les agents !!!

Nous vous informons donc que cette contraction nous a été longuement exposée et justifiée de la manière suivante :

- Les méthodes de travail se modifient en secteur d'assiette avec des traitements de listes dans l'année, et le prélèvement à la source.

- Il a été décidé de maintenir 2 secteurs et pas un seul car c'est une grosse structure et il y a des spécificités liées à la gestion de l'urbain en matière de taxe d'habitation, plus complexe que la gestion du rural. Il y aura donc une équipe qui aura en charge la ville d'Arras avec des "sachant".

- L'accueil et les e-contacts (entre 40 et 70 demandes par jour) montent en puissance. Cela implique le développement d'une certaine polyvalence dans l'équipe et une flexibilité pour renforcer tel ou tel secteur selon la période et les besoins.

- La crise sanitaire et le développement du télétravail ont également pesé dans la balance : l'évolution des méthodes permet aux agents de traiter les listes chez eux, par contre c'est plus compliqué à l'accueil (e-contacts, APRDV, contacts téléphoniques sont possibles, mais l'accueil sur place est impossible).

- De ce fait, les effectifs seront réduits en secteur d'assiette et reconcentrés sur le coeur du métier : IR/TH, et les équipes d'accueil seront étoffées pour leur offrir une possibilité de télétravail. Cette équipe d'accueil sera élargie et traitera les demandes du début à la fin (exemple : un gracieux sera traité par l'agent qui aura reçu la personne). Les agents de l'équipe d'accueil ne seraient pas de guichet tous les jours et qu'il y ait une rotation.

- 2 contrôleurs auront donc en charge les secteurs et les 1,8 contrôleurs restants rejoindront l'équipe d'accueil. Par contre, d'après le chef de service, les agents seront très peu impactés et vont juste changer de contrôleur, il n'y aura pas de changement fondamental.

- Les pôles recouvrement et la cellule foncière restent tels quels, cela ne sera pas impacté pour le moment. En matière de recouvrement, l'accueil peut s'en charger si c'est simple, mais cela n'est pas obligatoire (selon la difficulté et le flux), cela n'est pas figé.

VOTES : L'UNSA a voté "contre" - majorité de votes "contre"

L'UNSA vote contre car il n'y a pas eu de concertation avec les agents. De plus, lors des groupes de travail sur la stratégie de l'accueil, il est indiqué qu'il faut renforcer l'accueil. Nous sommes d'accord avec ce principe mais on constate qu'ici l'accueil est renforcé mais que par manque de personnel, cela se fait au détriment des secteurs d'assiette.

On déshabille Paul pour habiller Jacques ! Il y a fort à parier que cela se produira sur d'autres sites.

Les agents devront veiller à ce que leurs missions soient bien définies lors des réorganisations, afin de savoir exactement qui traite quoi.)

- A l'issue du CT du 21 septembre 2021, les équipes du SIP ont été réunies le jour-même à 16H00... L'horaire est discutable, il aurait été préférable de trouver un créneau dans les plages fixes ! De plus, il ne faut pas de plus confondre vitesse et précipitation !!!

D'autres réunions ponctuelles auraient eu lieu avec **une partie** de l'équipe en avril et mai, ainsi que les 7 et 10 septembre.

Le chef de service reprecise que la répartition des tâches est une répartition par point d'entrée et qu'il faudra de la polyvalence.

Mise en place progressive d'ici la fin d'année effective début d'année prochaine.

L'UNSA vote contre, pour les mêmes raisons que lors du précédent CT - 4 votes "contre"

FIN du CT 10H00